

CYCLONE TROPICAL NIRAN
Alerte cyclonique de niveau 1
à partir du vendredi 5 mars 2021 à 20h00
sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 4 mars 2021

Situation :

Le cyclone tropical NIRAN génère des vents à 130 km/h près de son centre et des rafales à **185 km/h**.

Au cours des prochaines 24 heures, le cyclone tropical NIRAN bénéficie de conditions favorables à son renforcement et pourrait atteindre le stade de cyclone tropical intense avec des rafales de l'ordre de 230 km/h près de son centre.

De fortes pluies précèdent l'arrivée du phénomène et se produisent entre vendredi après-midi et samedi, provoquant certainement des inondations.

En conséquence, **l'alerte cyclonique de niveau 1 sera déclenchée :**

Vendredi 5 mars 2021 à 20h, sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

L'alerte cyclonique de niveau 2 est susceptible d'être déclenchée le samedi 6 mars 2021 à 6 heures **en Province Nord**.

L'heure de passage de l'alerte cyclonique au niveau 2, pour la Province Sud et la Province des Iles, sera arrêtée demain, vendredi 5 mars 2021 et communiquée en milieu de journée.

Information :

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile (www.securite-civile.nc) et de Météo-France Nouvelle-Calédonie (www.meteo.nc) ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

Consignes à la population :

La population est invitée à respecter les consignes diffusées par la sécurité civile.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION ALERTE CYCLONIQUE DE NIVEAU 1

MESSAGE :

- Si vous êtes trop éloigné de votre domicile, faire le choix d'un hébergement de proximité ou d'un centre d'accueil mis à disposition par la commune.
- Démonter les installations aériennes, échafaudages...
- Mettre immédiatement les grues de chantier en position de sécurité.
- Occulter les ouvertures des habitations avec des volets ou, à défaut, des panneaux de bois cloués.
- Arrêter toute activité professionnelle, scolaire ou commerciale deux heures avant le passage estimé en alerte cyclonique de niveau 2.
- Ne plus pratiquer d'activité nautique quelle que soit sa nature.
- Si le domicile n'est pas une construction solide ou s'il est situé dans une zone menacée par la marée de tempête ou une inondation, gagner un abri sûr signalé par les services municipaux, faire part de ce choix aux voisins ou à la famille et s'y tenir.
- Le cas échéant, débrancher le système de remplissage des citernes d'eau pluviale.
- Abriter les animaux domestiques.
- Poser du ruban adhésif sur les baies vitrées.
- Mettre les documents personnels (papiers d'identité, carnets de vaccination, cartes de groupes sanguin) à l'abri, hors d'atteinte de l'eau.